



QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 19 È 20 DI DICEMBRI
REUNION DES 19 ET 20 DECEMBRE



***Réponse de Mme Marie Antoinette Maupertuis , Conseillère exécutive,
à la question orale déposée par M. Jean-Charles ORSUCCI
au nom du groupe « Andà per Dumane »***

OBJET : Attractivité de la destination Corse

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie de votre question.

Car elle me fournit tout d'abord l'occasion de réaffirmer le cap écotouristique vers lequel nous souhaitons que notre île s'engage, sachant que ne fonctionnant pas en économie administrée, il revient aussi aux opérateurs privés de s'inscrire dans cette perspective.

Vous l'avez rappelé, et je vous en remercie, notre feuille de route fondée sur la transition écologique et numérique du tourisme corse est pleinement partagée dans notre hémicycle et au-delà. Elle est aussi totalement d'actualité dans la perspective du Green Deal proposé par la nouvelle présidente de la Commission européenne, Madame Van der Leyen.

Le positionnement stratégique d'île verte de Méditerranée est une condition essentielle de différenciation de la destination, face à des concurrents plus industrialisés, mieux armés dans la compétition, au pouvoir de négociation plus grand sur l'ensemble de la chaîne touristique.

Notre développement touristique n'est donc clairement pas une course à la quantité de touristes mais à la mise en œuvre d'un tourisme maîtrisé, socialement acceptable, soutenable pour notre environnement et porteur

de valeur ajoutée pour notre économie. Sur ce dernier plan d'ailleurs, ce qui compte, ce n'est pas tant le nombre de touristes mais la dépense/tête et le revenu net généré par la fréquentation.

Alors oui, Monsieur le Conseiller, au regard de cette exigence d'excellence environnementale et de différenciation compétitive, nous devons reconnaître que certains sites sont à saturation en pointe estivale et cela questionne la capacité de charge de la ressource. Cela justifie pleinement qu'avec mon collègue Président de l'Office de l'environnement nous y portions une extrême attention à commencer par en mesurer, c'est la première étape, les données objectives de flux et d'impact. C'est le sens du travail réalisé conjointement par l'ATC, l'OEC et l'Université.

Alors, faut-il pour autant, comme on a pu l'entendre cet été stigmatiser ceux qui viennent chez nous en vacances en les considérant comme des prédateurs ?

Non évidemment ! pour deux raisons essentielles :

1°) en pointe de saison, le nombre de touristes est à peine supérieur au nombre de résidents pour une population effective d'environ 700 000 habitants ;

2°) c'est à nous d'organiser les plans de gestion des sites et des flux et nous nous y employons.

Un des enjeux, que vous partagez certainement, consiste donc en un meilleur équilibre des flux dans le temps, mais aussi dans l'espace, ce qui suppose la valorisation et la mise en tourisme des richesses patrimoniales partout présentes en Corse. Vous savez combien je m'y attache en œuvrant et mobilisant des financements sur des biens et parcours patrimoniaux dont la mise en tourisme par des partenariats public/privé me paraît la seule voie de nature à leur redonner vie et fonction.

Enfin, vous m'alertez, Monsieur le Conseiller territorial, sur la baisse du tourisme en 2018.

A ce propos, le chiffre de 7% que vous citez ne représente pas la baisse du tourisme de la Corse mais celle des hébergements professionnels marchands. La baisse de fréquentation sur la base des statistiques passagers est de -3% environ par rapport à 2018 qui avait été une année exceptionnelle. J'en déduis donc que les touristes dorment ailleurs qu'en hôtel, campings ou gîtes... Or précisément les seules offres RbnB et Homeways (abritel-homelydays) affichent cette année une croissance à 2 chiffres.

Ceci étant dit, oui, la fréquentation marque globalement un ralentissement. Et je ne vais pas vous rassurer : cela m'inquiète aussi.

Car s'il y a indiscutablement des causes conjoncturelles à cette baisse : crise des gilets jaunes, mauvais temps puis canicule, effet calendaire en mai, manque de sièges ou de rotations sur certains ports et aéroports... Ce tassement démontre en creux le manque de résilience de notre économie touristique face aux chocs exogènes.

Elle révèle en particulier un problème structurel concernant l'ensemble de notre offre.

Notre île reste, dans tous les sondages et études produites cette année, dans le peloton de tête des destinations préférées des consommateurs. Pour autant, la transformation de ce désir en achat de séjours ne se fait pas sur un marché éminemment concurrentiel et très volatile. Et c'est sur la nature de ce problème que nous travaillons avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment dans le cadre du Conseil stratégique du tourisme mis en place en mai dernier par l'ATC.

La conjoncture économique à venir n'est pas favorable, le dimensionnement des transports est à la baisse, des lignes ferment, les compagnies doivent intégrer des coûts supplémentaires, certains événements qui lançaient la saison disparaissent et enfin notre destination reste paradoxalement chère alors que l'offre est pléthorique.

La commission promotion de l'agence du tourisme a proposé il y a quelques jours un certain nombre d'actions ciblées notamment sur les marchés étrangers et a sollicité d'ores et déjà des moyens supplémentaires pour porter l'image de la destination. Elle prépare également avec les chambres de commerce et l'OTC un plan d'action spécifique destiné à stimuler l'offre de transport sur la Corse.

La transition ambitieuse telle que votée au sein de cette assemblée en mars 2018 ne s'opérera que si tout le monde joue dans le même sens. Il est crucial aujourd'hui que le tourisme insulaire - plutôt familial, indépendant - s'adapte et joue collectif au regard de la pression concurrentielle et de la volatilité de la demande.

Je souhaitais vous rassurer : l'ATC assurera pleinement son rôle d'opérateur territorial public et d'ensemblier en charge de la coordination des acteurs et de la promotion de la destination.

Reste que les batailles dans le monde du tourisme, Monsieur le Conseiller, doivent se livrer sur les marchés extérieurs et non pas sur notre territoire.

Je vous remercie de votre écoute.

